

**Collectif Anti-Nuisances
Environnement (CAN)**

Membre FNE13

Les Cèdres de Prévalaye entrée A
30, tr. des 4 chemins de Montolivet, 13012 Marseille
can.env13@gmail.com

Marseille le 20/10/2021



A Monsieur le Président de la CADA
TSA 50730
75334 Paris Cedex 07
Courriel : cada@cada.fr

Objet : Refus de communication d'un audit

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de saisir votre Commission d'une demande d'avis sur le refus, de fait, opposé par la Mairie de Marseille à notre demande de communication de l'audit sur la végétalisation de la L2 EST (Autoroute A507, sujette à un PPP entre Bouygues et l'Etat).

Après avoir tenté, à plusieurs reprises, et par plusieurs canaux (Appels téléphoniques aux élus en responsabilité – 28/06/2021 / Mails – 15/07/2021) d'obtenir les résultats de cet audit, nous avons écrit, par LAR, – le 15/07/2021 – à Monsieur Benoît PAYAN, Maire de Marseille.

Cet audit, qui a coûté la somme de 14 000€ prise sur les deniers des contribuables, demandé par la Ville de Marseille, concerne l'application d'un Contrat de Partenariat de PPP, passé entre l'Etat et la SRL2 (Société de la Rocade L2 – Bouygues).

Notre association, le CAN Environnement, s'est créée autour de la problématique de cette autoroute urbaine et de son manque d'ambition d'intégration environnementale. La végétalisation des parties aériennes, des délaissés a toujours été un des points de notre vigilance.

Nous sollicitons donc votre aide pour que la Ville de Marseille rende public cet audit ou nous le communique.

Pour le CAN Environnement

DONADIO Bernard, secrétaire